

Contacts

Relations Investisseurs : Arthur Carli – +33 (0)1 47 17 24 65 – acarli@axway.com

Communiqué de presse

Déclaration du nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social d'Axway Software au 29 février 2024

Paris, le 7 mars 2024 – Conformément aux articles L.233-8 II et R.225-73 I du Code de Commerce ainsi qu'à l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (RGAMF), Axway informe ses actionnaires qu'au 29 février 2024 :

- Le nombre total d'actions composant le capital social de la société est de **21 633 597**.
- Le nombre total de droit de vote théoriques est de **36 596 335**.
Il est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachées un droit de vote, y compris les actions qui en sont privées et sert de base pour la déclaration des franchissements de seuils des actionnaires conformément à l'article 223-11 du RGAMF.
- Le nombre de droits de votes exerçables est de **35 933 401**.

A Propos d'Axway

Axway permet aux entreprises d'ouvrir toutes leurs ressources de manière sécurisée en intégrant et en transférant leurs données au sein d'un écosystème complexe de technologies nouvelles et anciennes. Les logiciels d'intégration B2B et MFT d'Axway reposant sur les API, améliorés en continu depuis 20 ans, complètent Axway Amplify, une plateforme ouverte de gestion des API qui facilite leur découverte et leur réutilisation à l'échelle des équipes, des fournisseurs et des environnements Cloud. Axway a déjà aidé plus de 11 000 entreprises à libérer toute la valeur de leurs écosystèmes digitaux pour créer des expériences d'exception, développer des services innovants et atteindre de nouveaux marchés.

Pour en savoir plus, visitez investors.axway.com/fr